



Ecoslops : une étape-clé vers l'implantation d'une unité de micro-raffinerie dans le Port d'Anvers

ANVERS, 13 juin 2017 – Ecoslops (Code ISIN : FR0011490648 ; Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME), entreprise technologique innovante produisant du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers issus du transport maritime, annonce une étape-clé vers l'implantation d'une unité de micro-raffinerie dans le port d'Anvers, sur le site d'ATPC, filiale du groupe VTTI.

Chaque année la flotte maritime mondiale produit des résidus pétroliers accumulés au fond des citernes et cuves des navires. La convention internationale MARPOL qui a interdit le rejet de ces résidus en mer a également rendu obligatoire leur collecte dans les ports. Les résidus collectés sont le plus souvent incinérés alors qu'ils pourraient être régénérés en combustibles et bitume léger. Ecoslops a rendu cette solution possible grâce à la mise au point d'une **technologie unique de micro-raffinage**.

Cette nouvelle unité à Anvers, d'une **capacité minimum de 60.000 tonnes par an**, permettra de régénérer les résidus collectés dans la zone ARA (Amsterdam, Rotterdam, Anvers) par les collecteurs actuellement présents. Elle offrira une traçabilité complète aux armateurs sur leurs résidus et pérennisera les débouchés de cette filière sur le long terme.

Ce projet bénéficie du soutien du Port d'Anvers. «Ecoslops s'inscrit parfaitement dans nos engagements en faveur des valeurs de l'économie circulaire. La nouvelle unité de micro-raffinage renforcera la démarche de développement durable que nous avons pour le port d'Anvers, au bénéfice de tous nos partenaires. » a indiqué **Jacques Vandermeiren, Directeur Général des autorités portuaires d'Anvers**.

ATPC, filiale du groupe VTTI, dispose à Anvers d'une implantation industrielle de stockage et de raffinage de produits pétroliers. ATPC et ECOSLOPS exploiteront toutes les synergies industrielles possibles pour les deux sociétés dans le cadre de ce projet.

Durant une première phase, les parties vont travailler ensemble avec l'objectif de faciliter l'exécution des études détaillées (techniques, économiques, réglementaires) visant à aboutir rapidement à un dépôt de permis de construire et d'exploiter avant la fin de l'année 2017.





Ecoslops dispose d'une unité industrielle opérationnelle dans le port de Sines (Portugal) et travaille à l'implantation prochaine d'une nouvelle unité à Marseille La Mède avec le groupe Total.

En marge de la signature, **Vincent Favier, Président Directeur Général d'Ecoslops**, a ajouté : « *Le succès de notre première unité au Portugal a fait d'Ecoslops un vrai leader sur son marché. Après Marseille et notre partenariat avec le groupe TOTAL, ECOSLOPS est heureux d'annoncer un accord avec le Port d'Anvers, référence mondiale dans le secteur et ATPC, raffineur et stockiste du groupe VTTI. L'implantation d'une unité dans la zone ARA permettra aux armateurs de bénéficier d'une traçabilité totale dans le respect des meilleurs standards environnementaux et économiques. C'est une étape majeure pour notre société dans le développement d'un maillage à l'échelle mondiale, ciblant les principaux axes et infrastructures du transport maritime international.* »

A propos d'Ecoslops :

Ecoslops a développé et met en œuvre une technologie innovante permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers issus du transport maritime. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et écologique.

Ecoslops est cotée sur Alternext à Paris (ISIN : FR0011490648 ; mnémonique : ALESA) et est éligible au PEA PME.

Suivez-nous sur Twitter @Ecoslops.

<http://www.Ecoslops.com>

Contact :

Sébastien Desarbres

Relations investisseurs

sebastien.desarbres@ecoslops.com

06 25 14 13 52

